

fongicide Cantus

fiche technologique

légumes

Protection préventive éprouvée contre l'alternariose, la pourriture grise et d'autres maladies importantes dans les légumes.

- Résistance rapide au délavage pour garantir une maîtrise durable, même en présence de conditions défavorables
- Effet systémique local assurant une protection continue des surfaces traitées qui poursuivent leur croissance
- Protection contre plusieurs stades vitaux des champignons, de l'infection initiale au stade de propagation de la maladie

Matière active

Boscalide – groupe 7

Type de formulation

Granulé mouillable

Une caisse contient

4 bidons de 2,83 kg

Entreposage

Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé, dépourvu de drain de plancher.

Cultures

Légumes-bulbes

Carottes

Cucurbitacées

Laitue de plein champ
(pommée et en feuilles)

Semée en pleine terre

Repiquée

Légumes-fruits

Calendrier de traitement

Intervalle de 7 à 14 jours

Intervalle de 7 à 14 jours

Intervalle de 7 à 14 jours

Intervalle de 7 à 14 jours

Commencer dans les 2 jours suivant l'éclaircissage¹

Commencer de 7 à 10 jours après le repiquage¹

Intervalle de 7 à 10 jours

Appliquer en mode préventif ou avant le développement de la maladie. Utiliser un intervalle plus court pendant les périodes particulièrement propices à la maladie.

¹ Si les conditions continuent de favoriser le développement des maladies dans la laitue de plein champ, effectuer une deuxième application de 10 à 20 jours après la première.

Cantus^{MD} s'étend sur la surface non traitée de la feuille



Zones traitées directement avec Cantus (blanc)
Zones atteintes par la redistribution de Cantus (rouge)

² Répression seulement.

Maladies supprimées

Dans les légumes-bulbes. Alternariose (taches pourpres) (*Alternaria porri*), brûlure des feuilles (*Botrytis squamosa*)

Dans les carottes. Alternariose (*Alternaria dauci*)

Dans les cucurbitacées. Alternariose (*Alternaria cucumerina*), chancre gommeux (*Didymella bryoniae*)

Dans la laitue de plein champ. Pourriture grise (*Botrytis cinerea*), sclérotiniose mineure (*Sclerotinia minor*)²

Dans les légumes-fruits. Pourriture grise (*Botrytis cinerea*), alternariose (*Alternaria solani*)

 **BASF**
We create chemistry

Doses d'emploi

Un bidon de Cantus traite de 5,96 à 16,2 ha (14,7 à 40 acres).

Cultures	Maladies supprimées	Dose d'emploi
Légumes-bulbes	Alternariose (taches pourpres), brûlure des feuilles	475 g/ha (191 g/acre)
Carottes	Alternariose	315 g/ha (127 g/acre)
Cucurbitacées	Alternariose, chancre gommeux	460 g/ha (186 g/acre)
Laitue de plein champ (pommée et en feuilles)	Pourriture grise, sclérotiniose mineure	285 g/ha (115 g/acre) 385 g/ha (156 g/acre)
Légumes-fruits	Pourriture grise, alternariose	420 g/ha (170 g/acre) 175 à 315 g/ha (71 à 127 g/acre)

Séquence des mélanges

1. S'assurer que la cuve du pulvérisateur est propre avant de l'utiliser.
2. Remplir la cuve à moitié d'eau et démarrer l'agitation.
3. Ajouter la quantité requise de fongicide Cantus dans la cuve.
4. Continuer d'agiter tout en finissant de remplir la cuve.
5. Après l'utilisation, nettoyer la cuve du pulvérisateur conformément aux recommandations de l'étiquette.

Conseils d'application

Résistance au délavage par la pluie – 1 heure.

Délai de sécurité après traitement – 12 heures.

Gestion de la résistance – Ne pas faire plus de deux traitements consécutifs avant d'alterner avec un fongicide homologué offrant un mode d'action différent.

Délai d'attente avant la récolte

7 jours pour les légumes-bulbes.

0 jour pour les carottes, les cucurbitacées et les légumes-fruits.

14 jours pour la laitue.

Mélanges en cuve

Aucun mélange n'est recommandé sur l'étiquette.

Communiquez avec le Centre d'assistance à la clientèle **AgSolutions**^{MD} ou avec votre représentant BASF pour plus d'information sur les mélanges en cuve potentiels.

Pour plus d'information

Appelez le Centre d'assistance à la clientèle **AgSolutions** au 1-877-371-BASF (2273) ou visitez **agsolutions.ca**.

Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette.

AgSolutions est une marque déposée de BASF Corporation; CANTUS est une marque déposée de BASF SE; toutes sont utilisées avec autorisation par BASF Canada Inc. Le fongicide CANTUS devrait être utilisé dans le cadre d'un programme de lutte préventive contre les maladies. © 2015 BASF Canada Inc.